



Conseil National de la Recherche Scientifique



PRÉFACE

Les pays développés reconnaissent depuis des décennies l'importance primordiale du savoir, de l'exploitation des sciences et de l'innovation technologique dans le développement économique et social. La valorisation de la recherche scientifique et technologique est par ailleurs une des missions principales des institutions de la recherche scientifique des pays en développement.

Au Liban, le Conseil National de la Recherche Scientifique (CNRS) a pour rôle d'élaborer la politique scientifique nationale, en vertu de sa mission consultative de par la loi de sa création en 1962. La nouvelle «politique en science, technologie, et innovation – STIP» mise au point par le CNRS répond à son rôle de conseiller en la matière auprès du Gouvernement libanais.

STIP est l'aboutissement des travaux d'un groupe d'experts internationaux et libanais qui ont concerté leurs efforts trois ans durant, dans l'élaboration d'une politique concrétisant les nouvelles orientations et perspectives de la science, de la technologie et de l'innovation au niveau national, régional et international.

La politique STIP est basée sur une analyse SWOT (S: strenghts / points forts; W: weaknesses / points faibles; O: opportunities / opportunités; T: threats / risques) de la situation économique et sociale, dans le but de définir les besoins et les priorités de la recherche scientifique au Liban. Les rapports établis par les commissions spécialisées des experts (*i.e.* Task Forces) au terme de ces analyses ont permis l'élaboration des documents de base et des études entreprises dans ce cadre. En conséquence, STIP est le résultat d'une approche participative et représente un tournant crucial, non seulement dans la recherche scientifique au CNRS, mais également au niveau national dans une mise au point conciliant d'une part les besoins de développement économique, social et environnemental, et d'autre part les capacités humaines et institutionnelles existant au Liban.

Les recommandations formulées par STIP se portent principalement sur des initiatives à entreprendre dans de nombreux domaines notamment dans la recherche scientifique. Le développement des ressources humaines et financières et des infrastructures scientifiques aurait un impact positif sur l'économie libanaise, à travers l'exploitation de son capital humain et de ses performances compétitives sur le plan régional et international.

L'investissement dans les technologies performantes est, par ailleurs, un facteur déterminant dans la création des entreprises de production et de

services à haute valeur ajoutée, qui contribuent à l'amélioration des exportations et par conséquent, dans la réduction du déficit budgétaire. Le transfert de l'information et de la technologie, en concertation avec la technologie locale, devient de ce fait une condition nécessaire dans l'activation des secteurs d'industries transformatives et des secteurs de services. L'apport de l'innovation dans la recherche et le développement, tout en stimulant les initiatives de créativité et d'entrepreneuriat, devient une force motrice dont les effets concernent non seulement l'amélioration de la production et des exportations au Liban, mais également, la création de possibilités d'investissements de capitaux dans des secteurs considérés cruciaux au développement, en connivence avec les priorités définies par STIP.

La nouvelle politique STIP a été officiellement approuvée par le CNRS. Les recommandations formulées représentent les nouvelles orientations de la recherche scientifique au CNRS et de sa coopération avec les institutions académiques et de recherche, et sont adoptées dans ses programmes actuels ou à venir.

Le but ultime du CNRS est de faire de cette politique un mécanisme d'incitation des chercheurs pour réussir un entrepreneuriat avec les secteurs de production et de services, de s'ouvrir à leurs problèmes et d'y apporter les solutions. La mise en œuvre et le succès de STIP résident dans sa capacité de devenir un pôle d'attraction entraînant dans son processus l'ensemble de la communauté scientifique du Liban. La création de nouvelles opportunités de travail et d'investissement pour les jeunes libanais du continent et d'outre-mer est une autre issue préconisée par STIP.

STIP offre par ailleurs la possibilité aux chercheurs libanais de participer dans des réseaux de recherche locaux et internationaux, élargissant leurs moyens de partage des connaissances, s'ouvrant à des horizons nouveaux notamment à travers les communautés libanaises dans le monde, et plaçant le Liban au cœur du processus mondial de la science et de la technologie.

A travers STIP, le CNRS propose les perspectives d'une vision nationale sur l'intégration de la science, de la technologie et de l'innovation au service de l'économie permettant de rassembler les scientifiques, les décideurs et les différents acteurs autour de buts communs. Une autre perspective du CNRS consiste à développer «une culture pour la science et l'innovation» à tous les niveaux, capable de sensibiliser le citoyen libanais depuis son éducation première, aux bienfaits de la science dans le développement.

Des pays asiatiques ou d'Amérique Latine, qui présentaient des conditions sociales et économiques similaires au Liban, ont su s'élever au rang des économies développées grâce à une industrie basée sur des performances de qualité, de productivité et d'efficacité dues à l'application de la recherche et de l'innovation aux différents secteurs de développement. Que le Liban suive l'exemple de ces pays serait une approche justifiable et pragmatique, dans la mesure où une politique de soutien de la recherche scientifique et de l'innovation est adoptée par l'État libanais comme pilier de ses programmes de développement économique.

Le CNRS, en vertu de sa mission exécutive, veille à la mise en œuvre de la nouvelle politique STIP et investit tous ses moyens dans sa réalisation. Les mesures sont entamées sur tous les plans, mettant à profit l'activation de ses ressources scientifiques, administratives et financières, l'adoption de nouveaux moyens d'attraction des compétences scientifiques et des jeunes chercheurs, et enfin le renforcement de la coopération et du partenariat avec les secteurs économiques et d'enseignement supérieur.

La notoriété de la nouvelle politique STIP et sa finalisation sont, du reste, tributaires de l'appui de l'État libanais et de son financement pour les cinq années à venir selon une loi programme promulguée à cet effet. Elles dépendent également des possibilités de coopération et de partenariat avec les institutions académiques et de recherche qui peuvent se présenter, notamment avec l'Université libanaise et les grandes universités privées du pays.

Enfin la nouvelle «politique en science, technologie et innovation» est un processus continu et intégré. Son évaluation périodique reste la garantie de sa crédibilité et de sa réussite au Liban.

Mouïin Hamzé

Secrétaire général du Conseil National de la Recherche Scientifique
Programme Directeur